

## Conseiller-ère médical-e

**Agence Régionale de Santé de la Réunion**  
**Direction de l'Animation Territoriale et des Parcours de Santé**

Offre n °: 2023 - 3624

## FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI

Famille professionnelle : Santé

Emploi type : médecin

Statut : titulaire  contractuel  titulaire ou contractuel

Catégorie : Encadrement supérieur  A  B  C

Date de prise de poste souhaitée : 1<sup>er</sup> février 2024

Cotation RIFSEEP du poste : 2

## LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

Direction : Direction de l'Animation Territoriale et des Parcours de Santé (DATPS)

Site : 2 bis avenue Georges Brassens, 97 743 SAINT-DENIS

## DESCRIPTION DU BUREAU OU DE LA STRUCTURE

### Présentation de l'Agence Régionale de Santé de La Réunion :

L'ARS La Réunion a pour missions la protection de la santé des populations en région et l'amélioration du système de soins et de prises en charge.

Elle agit sur un large champ :

- La prévention, la promotion de la santé, la veille et la sécurité sanitaire, en lien avec l'environnement et les milieux de vie,
- L'organisation de l'offre de soins et l'accompagnement médico-social,
- L'observation, l'étude de l'état de santé de la population et la définition de la stratégie de santé en concertation avec les usagers du système de santé et les partenaires de l'Agence,
- L'anticipation des risques pour la santé et la gestion des événements exceptionnels,
- La gestion du risque assurantiel dans les domaines ambulatoire et hospitalier, avec l'Assurance maladie.

La présentation de l'agence et de ses missions est accessible sur le site de l'agence : [L'ARS la Réunion \(sante.fr\)](http://LARS.la.Reunion(sante.fr)).

### Présentation de la direction (DATPS) :

La Direction de l'Animation Territoriale et des Parcours de Santé met en œuvre le Projet Régional de Santé, ainsi que les autres documents de programmation de la politique de santé, en promouvant la prévention tout au long de la vie, et en structurant les parcours et les projets territoriaux de santé.

Elle inscrit son action dans la stratégie nationale de transformation de l'organisation 'du système de santé, et porte plus particulièrement :

- la conduite des thématiques prioritaires de santé publique : périnatalité, santé des jeunes, vieillissement, handicap, santé mentale, addictions, nutrition, maladies chroniques, santé/précarité ;
- le développement de la prévention et promotion de la santé, tout au long de la vie ;
- l'organisation des filières de soins, AVC, insuffisance rénale chronique, diabète/obésité, cancers périnatalité, psychiatrie, soins critiques, urgences... ;
- l'organisation sur le territoire des accompagnements des personnes âgées ou en situation de handicap ;
- l'organisation de l'exercice coordonné sur les territoires ;
- l'accès aux soins et la permanence des soins ;
- la qualité des soins et des prises en charge ;
- la contractualisation territoriale ;
- l'animation de la démocratie sanitaire.

Elle mène ses missions en étroite collaboration avec les différentes directions : la Direction de la Régulation et de la Gestion de l'Offre de Santé (allocation de ressources, contractualisation, autorisations), la Direction des Etudes et des Systèmes d'Information en santé (données de santé, analyses médico-économiques, développements du numérique en santé), et la Direction de la Veille et de la Sécurité Sanitaire (qualité et la sécurité des prises en charge et accompagnements, intégration des enjeux de santé environnementale).

Ses cadres administratifs et médicaux participent aux inspections et contrôles.

## DESCRIPTION DU POSTE

### **VIDEO DE PRESENTATION DU POSTE :**

#### **Missions :**

**Encadrement :** Oui  Non

Le conseiller médical contribue aux missions de la Direction de l'Animation Territoriale et des Parcours de Santé (DATPS) et assure le pilotage de thématiques de santé reconnues comme prioritaires dans le cadre du Projet Régional de Santé. A ce titre, il s'assure de la mobilisation des acteurs de santé et des partenaires de l'ARS pour la mise en œuvre des orientations de la politique nationale et régionale de santé.

Il participe également au processus de contractualisation, d'allocation de ressources, et d'autorisation ou agrément ; à ce titre, il apporte son expertise et instruit les dossiers.

Le conseiller médical intervient dans les champs suivants :

- Organisation de l'offre de soins ambulatoires, soins de 1<sup>er</sup> recours et exercice coordonné :
  - Développement des modes d'exercice coordonné (MSP, centres de santé, CPTS) : accompagnement des professionnels de santé, analyse des projets médicaux, suivi de la mise en œuvre et de la formation PACTE ;
  - Structuration et suivi de la mise en œuvre des objectifs qualitatifs et quantitatifs de l'offre de soins en hospitalisation à domicile (HAD). Accélération du virage domiciliaire dans une logique de gradation des soins à domicile entre équipe de ville, service de soins à domicile (service autonomie à domicile)
  - Amélioration de l'accès aux soins de 1<sup>er</sup> recours sur le territoire.
- Organisation des parcours et activités de soins :
  - L'insuffisance rénale chronique ;
  - Les greffes et les prélèvements d'organes (rénales, cardiaques et hépatiques) et des tissus;
  - Les urgences.
- Expertise médicale sur les programmes d'éducation thérapeutique du patient.
- Contribution au développement de la e-santé (parcours de santé, télémédecine, ROR).
- Participation à l'élaboration, au suivi, à la mise en œuvre et à l'évaluation documents de planification régionale (PRS, schémas et programmes) pour les thématiques confiées, et contribution à la démarche de démocratie sanitaire sur son champ d'intervention.

- Participation à la gestion des signalements et alertes sur les thématiques prises en charge en lien avec la CVAGS, et au traitement des plaintes et réclamations.
- Participation aux visites de conformité suite à la délivrance des autorisations, ainsi qu'aux missions d'inspection-contrôle.

Le conseiller médical contribue, en tant que de besoins, à la gestion des situations exceptionnelles.

Il participe aux astreintes médicales de l'ARS.

**Spécificités du poste / Contraintes / risques** : disponibilité

L'intégralité des organigrammes de l'ARS LA REUNION sont accessibles sur le site de l'agence au lien suivant : [Organigrammes des directions de l'ARS La Réunion | Agence régionale de santé La Réunion \(sante.fr\)](#)

**NB** : comme tous les postes de l'ARS Réunion, ce poste est ouvert à la candidature des travailleurs handicapés et aux emplois réservés défense.

## PROFIL SOUHAITE

### Qualifications requises :

Médecin inspecteur de santé publique, praticien conseil de l'Assurance maladie, médecin contractuel ou en détachement qualifié ou expérimenté en santé publique.

### Compétences requises sur le poste :

**E= expert** : L'agent doit savoir agir dans un contexte complexe, faire preuve de créativité, trouver de nouvelles fonctions, former d'autres agents et être référent dans le domaine

**M= maîtrise** : L'agent met en œuvre la compétence de manière régulière, peut corriger et améliorer le processus, conseiller les autres agents, optimiser le résultat

**A= application** : L'agent doit savoir effectuer, de manière occasionnelle ou régulière, correctement les activités, sous le contrôle d'un autre agent, et savoir repérer les dysfonctionnements

**N= notions** : L'agent doit disposer de notions de base, de repères généraux sur l'activité ou le processus (vocabulaire de base, principales tâches, connaissance du processus, global...)

### Connaissances

	E	M	A	N
Environnement institutionnel et administratif		X		
Politiques publiques en santé et leurs acteurs		X		
Maîtrise des champs d'intervention et leviers de l'ARS : politique hospitalière, médicosociale et ambulatoire, prévention et santé publique		X		

**Savoir-être**

	E	M	A	N
Sens du service public et des relations humaines	X			
Qualité d'écoute et de dialogue		X		
Capacité d'adaptation et d'innovation		X		
Autonomie et réactivité		X		
Capacité de rendre compte et d'alerte à la hiérarchie	X			

**Savoir-faire**

	E	M	A	N
Conduite de projet	X			
Animation de réunions et groupes de travail	X			
Capacité à travailler en équipe		X		
Capacité d'analyse, d'exposé et de rédaction		X		

**CONTACTS**

Pour candidater, déposez votre CV et lettre de motivation sur la plate forme de recrutement de l'Agence en :

- accédant à la plate forme : <https://ars-la-reunion-recrute.talent-soft.com>
- sélectionnant l'offre
- cliquant sur le bouton "je postule à cette offre" en face de l'intitulé du poste

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez écrire à l'adresse :  
**ars-reunion-recrutement@ars.sante.fr**

**Information des modalités de la procédure de recrutement**

*Etape 1 : analyse des candidatures au regard des dossiers déposés sur l'application dédiée*

*Etape 2 : sélection et convocation des candidats*

*Etape 3 : entretiens des candidats par la commission de recrutement*

*Etape 4 : délibération et arbitrage de la commission de recrutement*

*Etape 5 : information aux candidats*